Communiqué de presse le 31 mai 2012 – 14h
www.terbeke.com

LOUIS-H. VERBEKE DEVIENT LE NOUVEAU PRESIDENT DE TER BEKE

Waarschoot, 31 mai 2012 – L'Assemblée Générale de Ter Beke annonce la nomination de Louis-H. Verbeke au poste de nouveau Président du groupe à partir du 1er septembre 2012. Il succède à Luc De Bruyckere, qui lui transmet le flambeau après une carrière de 41 ans.

C'est en février 2012 que Luc De Bruyckere a annoncé son intention de préparer, lors de la fin de son mandat de Président du VOKA, sa succession à la Présidence du groupe Ter Beke.

Le Conseil d'administration a donc constitué un comité ad hoc pour rechercher un successeur adéquat.

Et il l'a trouvé en la personne de Louis-H. Verbeke, nommé Président par le Conseil d'administration le 10 mai 2012, avec entrée en vigueur le 1er septembre 2012. Cette nomination a été annoncée aujourd'hui à l'Assemblée Générale de Ter Beke.

Louis-H. Verbeke est avocat et Docteur en Droit, il a étudié la Business Administration à l'Université de Gand et est Master of Law (University of Virginia). Il était associé du cabinet international d'avocats Allen & Overy, où il a été Senior Partner du bureau belge jusqu'en 2006. Il est Président du Conseil général et du Conseil d'administration de la Vlerick Leuven Gent Management School, dont il est également un Partenaire et un professeur. Il est administrateur de différentes entreprises cotées et non cotées. Il enseigne et écrit notamment sur la gouvernance d'entreprise, le droit et l'éthique, la prise de décision en entreprise dans l'UE et le contexte de la stratégie.

Louis-H. Verbeke n'est pas un inconnu chez Ter Beke. Il était general counsel de l'entreprise depuis les années 70. Il fait partie depuis 1987 du Conseil d'administration de Ter Beke et est depuis 2006 président du Conseil d'administration de STAK COOVAN, l'actionnaire de référence actuel du groupe.

Luc De Bruyckere : « *Je suis fier et satisfait des 41 années de collaboration fructueuse avec madame et monsieur Coopman, les actionnaires de référence, qui m'ont donné la possibilité et la confiance requise pour faire de Ter Beke une entreprise familiale cotée en bourse respectée.*
J'ai pu collaborer avec beaucoup de gens, dans les bonnes et les mauvaises périodes. Une entreprise est un groupe de personnes qui travaillent ensemble pour réaliser un objectif, pour satisfaire les clients avec ambition, implication et talent, jour après jour.

Sous la houlette compétente de Marc Hofman et de sa direction, Ter Beke est devenue une entreprise forte, qualitative et saine financièrement, promise à un bel avenir, à l'extérieur de nos frontières également.
Je remercie les actionnaires qui ont toujours soutenu notre croissance ; je remercie nos clients qui nous donnent leur confiance ; je remercie nos fournisseurs pour leur collaboration ponctuelle. Mais aujourd'hui, je remercie surtout tous les collaborateurs Ter Beke, à tous les niveaux de l'entreprise, pour nos années de collaboration, basée sur le respect et la confiance.
Je vous souhaite à tous, avec mon successeur, bon vent, beaucoup de bonheur et de prospérité, et beaucoup de plaisir.»

Louis-H. Verbeke : « *Le groupe doit beaucoup à Luc De Bruyckere. Il peut vraiment être fier de tout ce qu'il a fait. D'ailleurs, tous ceux qui sont impliqués dans le groupe en sont fiers.*
Je remercie le Conseil d'administration pour la confiance qui m'est témoignée et je me réjouis d'entamer une fructueuse collaboration avec toutes les parties prenantes de Ter Beke. »

CONTACT

Si vous avez des questions ou pour plus d'informations, prière de prendre contact avec :

Luc De Bruyckere
Président
Tél. +32 (0)9 370 13 17
luc.debruyckere@terbeke.be

Vous pouvez aussi consulter ce communiqué de presse et nous adresser vos questions par le biais de la rubrique Investor Relations de notre site Internet (www.terbeke.com).

CALENDRIER FINANCIER

Paiement du dividende :	le 15 juin 2012
Résultats semestriels 2012 :	le 31 août 2012 avant l'ouverture de la bourse
Actualisation troisième trimestre 2012 :	le 9 novembre 2012 avant l'ouverture de la bourse
Résultats annuels 2012 :	au plus tard le 29 avril 2013

TER BEKE EN BREF

Ter Beke (Euronext Bruxelles : TERB) est un groupe alimentaire belge à caractère innovateur, commercialisant ses produits dans 10 pays européens. Le groupe développe deux activités principales : charcuteries et plats cuisinés, dispose de 9 sites de production en Belgique, aux Pays-Bas et en France et emploie quelque 1.800 personnes. En 2011, Ter Beke réalisa un chiffre d'affaires de 403,7 millions d'EUR.

Division Charcuterie :

- producteur et trancheur de charcuterie pour le Benelux, le Royaume-Uni et l'Allemagne
- 3 sites de production en Belgique (Wommelgem, Waarschoot et Herstal), 4 centres de tranchage et d'emballage de charcuterie dont 2 en Belgique (Wommelgem et Furnes) et 2 aux Pays-Bas (Wijchen et Ridderkerk)
- innovateur dans le segment de la charcuterie pré-emballée
- marques de distributeur et marques propres L'Ardennaise®, Pluma®, Oligusto® et Daniël Coopman®
- 1.050 employés environ

Division Plats Cuisinés :

- producteur de plats cuisinés pour le marché européen
- leader européen de la lasagne fraîche
- 3 sites de production, dont 2 en Belgique (Wanze et Marche-en-Famenne) et 1 en France (Alby-sur-Chéran)
- marques propres Come a casa® et Vamos®, en plus des marques de distributeur
- 750 employés environ
- la joint venture The Pasta Food Company a été constituée en Pologne (2011)